

27 AOÛT 2005

Service de Coopération  
et d'Action Culturelle

N° 002647

**Objet :** Protocole d'accord pour la mise en place du "Fonds Social de Développement"  
**PJ :** 1 copie du Protocole d'accord  
1 présentation du Fonds Social de Développement  
1 copie du Formulaire de requête de financement

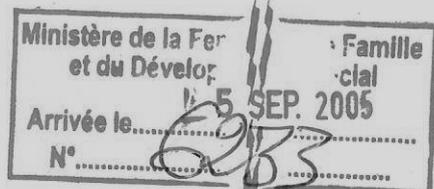
*Madame le Ministre,*

*Le protocole d'accord pour la mise en place du "Fonds Social de Développement" a été signé le 13 juin 2005 par M. Abdoulaye DIOP, Ministre sénégalais de l'Economie et des Finances et par M. André PARANT, Ambassadeur de France au Sénégal.*

*A cet effet, j'ai le plaisir de vous informer que le Ministère de la Femme, de la Famille et du Développement Social a été retenu comme membre du comité consultatif de sélection du Fonds Social de Développement, dont vous voudrez bien trouver les documents de référence ci-joint.*

*Le représentant que vous aurez désigné pour ce comité voudra bien prendre attache de Madame Christèle Cornier, Conseiller en développement local auprès du Directeur de l'Assistance Technique (839.53.14 / [chrsitelle.cornier@diplomatie.gouv.fr](mailto:chrsitelle.cornier@diplomatie.gouv.fr)), en charge du Fonds Social de Développement.*

*Je vous prie de croire, Madame le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.*



*Le Chef du Service de Coopération  
et d'Action Culturelle*

*Stéphane ROMATET*

**Madame le Ministre de la Femme,  
de la Famille et du Développement Social  
DAKAR**